

Surveillance des intoxications au monoxyde de carbone en Picardie

Bilan de la saison de chauffe 2014-2015

(septembre 2014 - mars 2015)

Dispositif de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone

Dans le cadre du système de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone (CO) mis en place par l'Institut de veille sanitaire (InVS), toute suspicion d'intoxication au CO doit faire l'objet d'un signalement (à l'exception des intoxications survenues lors d'un incendie). Ce dispositif a pour but de prévenir le risque de récurrence, d'évaluer l'incidence de ces intoxications et d'en décrire les circonstances et facteurs de risque afin de concevoir des politiques de prévention adaptées.

En région Picardie, tout signalement d'intoxication au CO, suspectée ou avérée, doit être transmis à la Cellule de réception et d'orientation des signaux (Cros) de l'ARS Picardie. Pour toute intoxication, une enquête médicale est réalisée par l'ARS auprès du service d'urgence ayant accueilli les

personnes intoxiquées. En cas d'intoxication domestique accidentelle ou dans un établissement recevant du public (ERP), l'ARS transmet le signalement, selon la commune de survenue de l'intoxication, au service santé environnement des délégations territoriales concernées, ou au SCHS d'Amiens. Ils réalisent une enquête environnementale afin de déterminer les circonstances et les sources de l'intoxication et ainsi éviter toute récurrence.

Les données présentées dans ce « point épidémiologique » proviennent des premières informations renseignées dans le formulaire « Alerte » recueillies au moment du signalement de l'intoxication au CO survenue entre le 1^{er} septembre 2014 et le 31 mars 2015.

Episode d'intoxication au CO et prise en charge des victimes

En France Métropolitaine

Depuis le 1^{er} septembre 2014, 984 signalements d'intoxication au CO ont été déclarés, impliquant 3 456 personnes dont 2 244 ont été prises en charge par un service d'urgence hospitalier et 437 dirigés vers un service de médecine hyperbare. La diminution du nombre de signalements par rapport à la saison de chauffe précédente (984 ver-

sus 1 009) est probablement liée à un hiver plus clément.

Trente quatre décès par intoxication accidentelle ont été déclarés au système de surveillance.

[Bulletin de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone en France \(07/04/2015\)](#)

En Région Picardie

Entre le 1^{er} septembre 2014 et le 31 mars 2015, 29 intoxications au CO ont été signalées (9 dans l'Aisne, 8 dans l'Oise et 12 dans la Somme), impliquant 89 personnes. Parmi elles, 76 ont été transférées dans un centre hospitalier et 11 ont été admises dans un service de médecine hyperbare. Trois décès imputables à une intoxication au CO ont été signalés au système de surveillance au cours de la saison de chauffe.

Tableau 1

Répartition départementale des signalements d'intoxication au CO survenues entre le 1^{er} septembre 2014 et le 31 mars 2015, Picardie.

	Nb de foyers d'intoxication	Nb de personnes exposées	Nb de personnes transportées aux urgences	Nb de personnes admises en caisson hyperbare	Nb de personnes décédées
02-Aisne	9	23	15	2	1
60-Oise	8	25	25	2	0
80- Somme	12	41	36	7	2
Picardie	29	89	76	11	3

Circonstances des intoxications au CO

La majorité des affaires (27 sur 29) est d'origine accidentelle domestique. Une intoxication a eu lieu en milieu professionnel et une au sein d'un établissement recevant du public. Ce dernier était en lien avec le dysfonctionnement de l'installation de chauffage d'un établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes et a impliqué 2 résidents.

Tableau 2

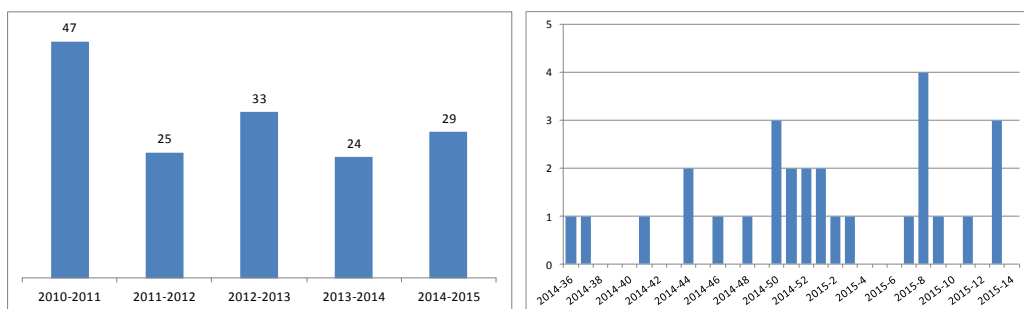
Répartition des signalements d'intoxication au CO selon la circonstance de survenue – 1^{er} septembre 2013 au 31 mars 2014- Picardie.

Intoxication	Nb d'épisodes	Nb de personnes impliquées	Nb de personnes admises en caisson hyperbare	Nb de personnes décédées
Accidentelle				
Habitat	27	84	11	3
ERP*	1	2	0	0
Travail	1	3	0	0
Volontaire	0	0	0	0
Total	29	89	11	3

*Etablissement recevant du public

Figure 1

Episodes d'intoxication au CO signalés au système de surveillance au cours des dernières saisons de chauffe (gauche) et nombre hebdomadaire de signalements au cours de la saison de chauffe 2014-2015 (droite) Picardie.



Le nombre d'épisodes d'intoxication au CO survenus au cours des saisons de chauffe précédentes est relativement stable depuis septembre 2011, entre 24 et 33 affaires. Au cours de cette dernière saison de chauffe, la majorité des affaires (72 %) a eu lieu entre décembre et mars.

Caractéristiques des intoxications

D'après les premières informations disponibles au moment du signalement, le combustible le plus souvent à l'origine d'une intoxication au CO en Picardie au cours de la dernière saison de chauffe est le gaz réseau (52% des épisodes). Le charbon, le fioul et l'essence représentent chacun 10 % des combustibles suspectés être à l'origine d'une intoxication.

Tableau 3

Nature des combustibles en cause dans les intoxications au CO, saison de chauffe sept. 2014-mars 2015, Picardie

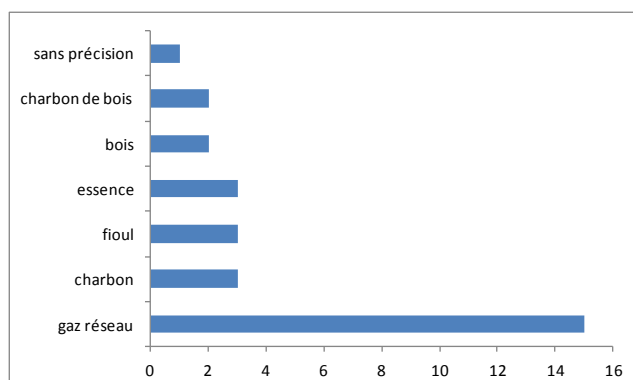


Tableau 3

Répartition des signalements d'intoxication au CO selon le type de déclarant – 1^{er} sept. 2013 - 31 mars 2014- Picardie.

Déclarants	Nb d'affaires signalées*
Service départemental d'incendie et de secours (pompiers)	27
Services de médecine hyperbare	0
Autre déclarant	1
Service de médecine d'urgence	2
Sans réponse	0

* une affaire peut faire l'objet de plusieurs signalements

La majorité des épisodes (27/29) a été signalée à l'ARS par les pompiers.

La capacité d'alerte du dispositif de surveillance en Picardie est bonne : Parmi les 29 épisodes déclarés au système de surveillance entre le 1er septembre 2014 et le 31 mars 2015, 79 % ont été signalés dans les deux jours consécutifs à l'intoxication (dont 52 % le jour même) et 86 % dans les trois jours. Quatre affaires ont été signalées entre 5 et 9 jours après la date de l'intoxication ce qui augmente le risque de récurrence de l'intoxication : la personne regagnant son domicile avant que l'enquête environnementale n'ait pu avoir lieu et que les mesures de prévention ou de recommandation de travaux n'aient pu être entreprises.

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance - Aux services santé-environnement de l'ARS Picardie, aux Services Communaux d'Hygiène et de Santé des villes d'Amiens et de St Quentin, ainsi qu'à tous les déclarants (Services départementaux d'incendie et de secours, au Samu, services d'urgences et services d'hospitalisations, centres antipoison, service de médecine hyperbare).

Quelques chiffres à retenir

(Entre le 1^{er} Septembre 2014 et le 31 mars 2015)

Picardie

Signalements

29

Personnes exposées

89

Dirigées caisson

11

Décès

3

Directeur de la publication

Dr François Bourdillon
Directeur Général de l'InVS

Comité de rédaction

Coordonnateur

Dr Pascal Chaud

Epidémiologistes

Sylvie Haeghebaert
Christophe Heyman
Gabrielle Jones
Magali Lainé
Bakhao Ndiaye
Hélène Prouvost
Caroline Vanbockstaël
Dr Karine Wyndels

Secrétariat

Véronique Allard

Diffusion

Cire Nord
556, avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE

Tél. : 03.62.72.87.44
Fax : 03.20.86.02.38
Astreinte: 06.72.00.08.97
Mail : ARS-NPDC-CIRE@ars.sante.fr